



Biennale des lions

un événement à découvrir !

Dossier

les finances de la commune

PUBLI-INFO

Portage de repas à domicile pour les seniors de Charbonnières et environs

- Une équipe bienveillante et attentionnée à votre service depuis 12 ans.
- Des repas à la carte à **composer vous-même** parmi plus de 30 plats chaque jour.
- Un(e) diététicien(ne) dédié(e) pour le suivi de votre régime (sans sel, diabétique, mixé, texture tendre).
- Essai **sans engagement** et mise en place en 24/48h sur simple appel téléphonique.
- Livraison à **heure fixe**, tous les 2 jours, par le même livreur, avant midi et avec le sourire. 😊



CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour

BERNARD CERAMICS
45 RUE FRANÇOIS MERMET - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
04 78 34 15 16

Orpi

AVIS DE RECHERCHE

Maisons • Appartements • Terrains

Contactez-moi pour échanger sur votre projet immobilier

Delphine TROUILLER
06 16 40 57 68
delphinetrrouiller@orpi.com

Estimation offerte
sous 48 heures

MÉTALLERIE - FERRONERIE SUR MESURE

ART de FER

Arnaud de la Roche
06.15.93.22.81
www.artdefer69.fr
a.delaroche@artdefer69.fr
33, Route de Paris - 69260 Charbonnières-les-Bains

ESCALIERS
MEZZANINES
BARRIÈRES
GARDES CORPS
PORTAILS
VERRIÈRES
PERGOLAS

LYON

RENOVATION

10, Avenue Lamartine
69260 Charbonnières-les-Bains

20 À votre service
Depuis 10

Mail : lyonrenovation.69@gmail.com Site : www.lyonrenovation69.fr

Rénovation et Aménagement de votre habitation

Plâtrerie - Peinture - Isolation - Revêtement de sol
Parquet - Carrelage - Menuiserie sur mesure
Cuisine et salle de Bain.

Portes d'entrée et fenêtres sur mesure en PVC, alu, bois et volets roulants. Fabrication Française

Cyril BESNARD
06 26 13 73 24

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment



Mes chers concitoyens,

Parlons finances, si vous voulez bien. Le premier trimestre s'est achevé sur le vote du budget primitif pour l'année 2023. Je voudrais rappeler que cet acte, obligatoire, est primordial dans la vie d'une commune car il permet non seulement d'assurer son fonctionnement mais également de lui donner les moyens financiers pour investir. Préparer un budget, c'est aussi l'occasion de faire le point sur ses capacités d'investissement et définir le niveau de celles-ci sans obérer ses marges de manœuvre et donc son avenir.

C'est aussi un acte essentiel que toutes les communes abordent avec rigueur et difficulté dans la période compliquée que traversent les collectivités territoriales. Baisse des dotations, hausses des coûts de l'énergie, augmentation des salaires des fonctionnaires, hausse des taux d'intérêt... tout concourt à alourdir le « panier d'achats d'une commune ». Les situations budgétaires sont de plus en plus contraintes, voire en déséquilibre, et les maires sont mis à l'épreuve, sinon en difficulté face aux nouveaux investissements impliqués par la « transition écologique ».

À Charbonnières-les-Bains, nous restons plus sereins face à ce contexte tendu. Nos charges sont contenues, nos recettes se maintiennent à un bon niveau, nos excédents restent positifs et nos arbitrages d'actifs concourent à l'autofinancement de nos investissements. Notre gestion budgétaire nous a ainsi permis de préserver nos fondamentaux : maintien d'une fiscalité parmi les plus faibles de la Métropole et un endettement inexistant. Nos marges de manœuvre sont intactes et il est heureux que tout cela soit préservé après tant de crises traversées depuis 2014.

La commune continue son adaptation et son évolution avec des finances saines. Mais comme nos capacités financières ne sont pas illimitées, la vraie difficulté pour Charbonnières-les-Bains réside dans la priorisation des nombreux investissements qu'il reste à réaliser.

Entre un entretien de bâtiments négligé dans le passé, des infrastructures sportives obsolètes, dont certains osent affirmer leur parfaite adaptation aux besoins actuels des associations, et l'obligation de minorer nos consommations énergétiques de 40% d'ici à 2030, il y a beaucoup à faire. Des arbitrages seront nécessaires pour assumer notre politique d'autofinancement.

À cela s'ajoute la difficulté des municipalités à gérer des contradictions notoires confinant à l'absurde : construire toujours plus alors que nous voulons préserver notre environnement ; promouvoir les modes de déplacement doux alors que les transports en commun sont insuffisamment développés ; faire des économies pour réduire notre déficit national alors que nous devons développer nos infrastructures pour répondre à l'essor démographique ; investir toujours plus alors que l'État nous supprime des dotations ou nous transfère des compétences sans les ressources financières nécessaires. En un mot, les maires doivent faire plus avec moins, alors que faire autant avec moins est déjà un défi.

On dit qu'être maire c'est être à « portée d'engueulades ». C'est bien possible, mais cela ne reste que l'expression de minorités. Les oppositions elles-mêmes ne peuvent plus porter des jugements pertinents sur la gestion des dossiers, qui sont bien plus complexes que les présentations simplifiées qu'elles en font. Les réglementations sont multiples et souvent difficiles à appréhender. C'est pour cela que le vote d'un budget est un acte essentiel car il définit des axes clairs avec des moyens financiers cohérents pour concrétiser une volonté politique. Là, le maire et sa majorité jouent pleinement leur rôle de décideurs au service de leurs administrés.

Gérald EYMARD
Maire de Charbonnières-les-Bains



MASSAGE - BEAUTE - BIEN ETRE

MÉLINÉLIA
Maison de Beauté

- Massage Bien Etre
- Soins du Visage
- Soins du Corps
- Soins des Mains
- Beauté du Regard
- Epilation

06.73.64.84.51

16, Avenue Lamartine
69260 Charbonnières-les-Bains



IMPRIMERIE
FAURITE



LYON OUEST
IMMOBILIER

Venez-nous parlez de vos projets
dans nos nouveaux locaux

**L'équipe de Lyon Ouest Immobilier
est à votre disposition**



Transaction - Location - Gestion - Conseil

32 & 36 Avenue Général de Gaulle 69260 Charbonnières les Bains

04 37 22 50 50 | WWW.LYONOUEST.FR

**SOLUTION AUDITIVE
RECOMMANDÉE PAR NOS
EXPERTS AUDITION CONSEIL**

PHONAK Audéo™ Lumity

L' aide auditive
rechargeable
et performante



**30 JOURS
D'ESSAI*
GRATUIT**

Découvrez, chez vous,
les bienfaits de vos
nouvelles aides auditives

*Sur prescription médicale

*Votre essai
est offert* profitez-en.
Rencontrons-nous !*



**AUDITION
CONSEIL**

Le Bonheur est dans l'Oreille
Depuis 15 ans !

CRAPONNE 04 72 66 16 73

54 av. E. Millaud - Parking Privé

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

Pôle médical - 104 rte de Paris

Parking Privé - **04 81 65 44 30**

LENTILLY 04 72 66 16 73

Espace Santé, 9 pl. de l'Europe

ST-DIDIER-AU-MT-D'OR

5 rue du Castellar - **04 72 18 95 37**

■ auditionconseil.fr | f





En route pour la 75^e édition du Rallye !



Dossier : les finances de la commune



Morgane Bernardin, meilleure vendeuse de France en boulangerie

Ça s'est passé p. 6-7

Hommage p. 8

Infos municipales p. 9-13

- Recensement citoyen
- Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945
- Participation citoyenne : devenez référent de quartier !
- Illiwap : toute l'actualité de votre commune sur votre smartphone
- Arrêt cardiaque : les gestes qui sauvent

- Zoom sur les travaux route de Paris
- Élection du Conseil Municipal des Jeunes
- L'actualité de la Médiathèque

Dossier p. 14-17

- Les finances de la commune

Affaires sociales p. 18-19

Environnement p. 20-21

Jeunesse p. 22-23

Sport 24-25

Associations p. 26

Sortir à Charbo et près de chez vous p. 27

Économie 28

Infos pratiques p. 29

Tribune Libre p. 30



Mairie

Accueil du public :

- Lundi au vendredi matin : 8h30-12h30
- L'après-midi uniquement le lundi (de 14h à 18h30) et le vendredi (de 14h à 17h)

Vous pouvez joindre le standard téléphonique au 04 78 19 80 00

Nous écrire :

- mairie@charbonniereslesbains.com
- www.charbonnieres.com
- Mairie de Charbonnières-les-Bains – 2 place de l'Église – 69260 CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

Retrouvez votre commune sur Illiwap



Recevez les informations de votre commune sur votre smartphone avec l'application Illiwap ! Pour suivre votre commune sur Illiwap, c'est très simple : Téléchargez l'application Illiwap, entrez « Mairie de Charbonnières-les-Bains » dans la barre de recherche de votre application puis cliquez sur le bouton SUIVRE.



Suivez l'actualité de la commune de Charbonnières-les-Bains sur Facebook ! Rendez-vous sur la page « Ville de Charbonnières-les-Bains ».

Les événements en images



Des chevaux au parc de la Bressonnière !

Une opération inédite de char-ruage des bancs de sable du ruisseau «Le Charbonnières» s'est déroulée au parc de la Bressonnière. Cette action permettra de remobiliser une partie des sédiments lors de la prochaine crue et ainsi retrouver une section hydraulique plus dynamique.

5
DÉCEMBRE

Cérémonie en hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Lundi 5 décembre, place Cadichon, s'est tenue la cérémonie en hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Un dépôt de gerbes avec les élus et anciens combattants était organisé.

5
DÉCEMBRE

11
DÉCEMBRE

Spectacle de Noël de l'Atelier Musical du Chapoly





Vœux du Maire

Après plusieurs annulations successives, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire a repris cette année, dimanche 8 janvier, à l'Espace Culturel Alpha. Le 12 janvier, le Maire a présenté ses vœux aux forces vives et associations.



8 & 12
JANVIER



Repas des aînés au château de Lacroix-Laval

25 & 4
FÉVRIER MARS

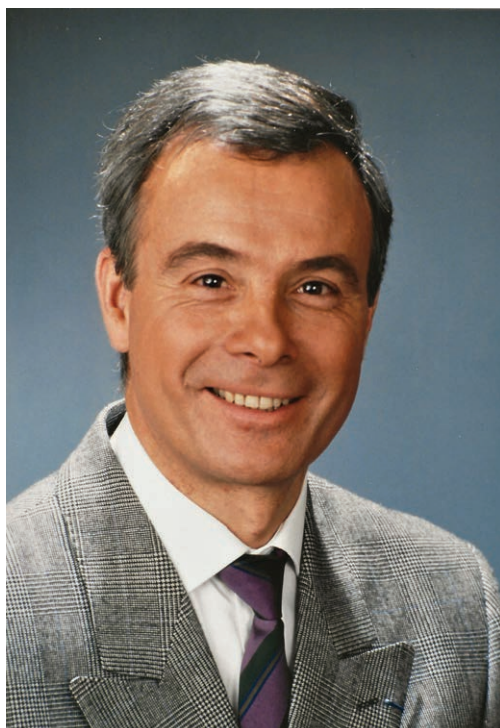


13
DÉCEMBRE

Visite de Christian Têtedoie au restaurant scolaire

Le chef étoilé a servi aux enfants de l'école un repas cuisiné à 4 mains avec Christophe SILVA, chef du restaurant scolaire de l'entreprise prestataire de la commune API Restauration. Au menu : entrée «Autour du Potager», poulet fondant aux champignons, râpé de pomme de terre et potimarron rôti, mi-cuit au chocolat.





Portrait officiel de Jean-Claude Bourcet lors de son premier mandat ©GRH

Il laisse derrière lui de nombreuses réalisations parmi lesquelles la création de la salle d'exposition des Érables (1989), l'extension de la salle Sainte-Luce (1990), la construction de l'Espace Culturel Alpha (1995), de la Médiathèque et des cours de tennis couverts (1999).

De nombreux équipements pour les plus jeunes ont été réalisés à son initiative comme par exemple la halte-garderie Tom Pouce, l'extension de l'école maternelle (1999) et l'espace de jeux de la Bressonnière (1993).

Durant ses trois mandats de maire, Jean-Claude Bourcet s'est investi auprès des associations charbonnoises en réhabilitant la Maison des Associations et en créant le Forum des associations. Il a soutenu la relance du mythique Rallye « le Charbo » avec Michel Périn alors président de l'ASA du Rhône.

Il a également occupé les fonctions de vice-président au Grand Lyon sous Michel Noir (1989-1995 Services de secours Pompiers) puis sous Raymond Barre (1995-2001 Administration et Personnel), de Président du Syndicat de la Gendarmerie et de Président de la Piscine Intercommunale.



Cérémonie au Monument aux morts ©GRH

Jean-Claude Bourcet, maire de la commune de 1983 à 2001, nous a quittés le 26 novembre 2022 à l'âge de 83 ans. Il s'est passionnément investi dans la vie locale et a œuvré toutes ces années au service de notre commune.

Disparition de Jean-Claude Bourcet, ancien Maire de Charbonnières-les-Bains



Inauguration du lycée ©GRH

De 2008 à 2020, il a occupé la fonction de premier adjoint et de référent défense dans la commune de Grimaud (Var) où il s'est installé après avoir pris sa retraite de professeur d'université.

Figure emblématique de la commune, il laisse le souvenir d'un homme « *bon et très impliqué, passionné par la gestion de la commune. C'était une personne sympathique et qui affichait ses convictions* » comme le décrit Gérald Eymard.

Toutes nos pensées vont à son épouse Monique et à sa famille. Au nom des élus et agents communaux, nous exprimons une nouvelle fois nos sincères condoléances.



50^e édition du Rallye Le Charbo ©GRH



Gérald EYMARD, Maire de Charbonnières-les-Bains

Stéphane CHERON, Correspondant Défense

Didier FIEULAINE, Président de l'Union Nationale des
Combattants (Afrique Nord)

vous invitent à la

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

**Lundi 8 mai 2023,
à partir de 11h.**

Rassemblement place de l'Église

Enquête Insee sur les compétences

L'insee réalise de février à avril 2023 une importante enquête statistique sur les compétences des adultes résidant en France métropolitaine. Trente-trois pays réalisent également cette opération internationale coordonnée par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE).

Cette enquête internationale est la réédition d'une enquête menée en 2012. Elle vise à évaluer les compétences qui permettent aux adultes de gérer les informations dans la vie de tous les jours : lecture, recherche d'informations, utilisation d'un ordinateur, internet, calcul. Elle s'intéresse également à la formation et à l'expérience professionnelle des adultes.

Dans notre commune, quelques personnes ont déjà été sollicitées ou le seront prochainement. Si vous en faites partie, un enquêteur de l'Insee prendra contact avec vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Recensement citoyen

Où s'adresser ?

A la Mairie du domicile

Qui est concerné ?

Les filles et garçons de nationalité française, âgés de 16 ans à 25 ans maximum.

Pourquoi se faire recenser ?

- Pour obtenir l'attestation de recensement obligatoire lors de l'inscription à des examens ou concours (permis de conduire, baccalauréat, BEP, CAP, inscription concours ...)
- Pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) anciennement JAPD.
- Pour la préinscription sur la liste électorale.

Les pièces à fournir

Carte d'identité, livret de famille, justificatif si acquisition de la nationalité française, justificatif de domicile.

Balade de printemps

La 6^{ème} édition de la Balade de printemps se tiendra dimanche 14 mai 2023, au départ de l'Esplanade Cadichon à Charbonnières-les-Bains. Cette année, l'événement est porté par l'Accueil des Villes Françaises (AVF) de Charbonnières-les-Bains.

Trois parcours sont au programme :

- Grand : 23km, départ de 7h30 à 8h30
- Moyen : 14 km, départ de 7h30 à 9h30
- Petit : 7 km, départ de 7h30 à 10h30

Ils traverseront les communes qui participent à l'organisation de cette randonnée : Craponne, Grézieu-la-Varenne, Saint-Genis-les-Ollières, Charbonnières-les-Bains, Marcy-l'Étoile, La Tour de Salvagny et Sainte-Consoise. Des points de ravitaillement sont prévus.

Inscription sur place.



Participation citoyenne : devenez référent de quartier !

La participation citoyenne est un dispositif de lutte contre les actes de délinquance et les incivilités par la désignation de référents volontaires jouant le rôle de relai entre les habitants et la gendarmerie.

Mis en place à Charbonnières-les-Bains depuis 2020, le dispositif de Participation citoyenne prend de l'ampleur et a déjà fait preuve de son efficacité.

Le 21 février dernier, les référents de quartier étaient conviés à une réunion avec la brigade de gendarmerie de Tassin-la-Demi-Lune en salle du Conseil municipal. L'occasion de faire le point sur les actions de la Participation citoyenne.

En ouverture, Sébastien ARCOS, Adjoint au Maire, rappelait les objectifs de ce réseau :

- informer la population,

- diffuser des conseils de prévention auprès des habitants,
- faire remonter des informations et ainsi améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Les gendarmes ont pu ensuite donner des conseils et des informations pour prévenir le risque de cambriolages et les risques liés à la cybercriminalité ainsi qu'aux arnaques en tout genre.

Participation citoyenne : postulez pour devenir référent de quartier !

Le réseau s'étoffe et permet surtout des actions d'alerte. Vous souhaitez en faire partie ? Contactez la mairie de Charbonnières-les-Bains.

Pour postuler, il suffit d'adresser votre candidature en mairie par mail à mairie@charbonniereslesbains.com

La sécurité est l'affaire de tous. Chacun peut agir et intégrer le dispositif de participation citoyenne qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune. Devenir référent de quartier, c'est agir pour l'intérêt de la commune et devenir acteur de sa propre sécurité.



Illiwap : toute l'actualité de votre commune sur votre smartphone

En téléchargeant l'application, vous recevrez en temps réel toutes les actualités de votre commune directement sur votre smartphone.

Illiwap vous permet de recevoir des messages de la mairie ou tout autre centre équipé de l'application (Médiathèque, Cinéma) et de recevoir des messages géolocalisés de type « alertes » (vigilance météo, accidents...).

Depuis peu, la fonctionnalité « Agenda » est disponible sur l'application. Ne ratez plus aucun événement sur la

commune ! Vous pouvez également filtrer les événements en fonction de vos centres d'intérêts et les ajouter à votre agenda personnel.

Pour suivre votre commune sur Illiwap, c'est très simple :

- Téléchargez l'application Illiwap sur l'App Store (iPhone) ou sur le Google Play (Android).
- Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application.
- Cliquez sur le bouton SUIVRE et recevez les informations de la commune directement sur votre smartphone.





Arrêt cardiaque : les gestes qui sauvent

Chaque année, 50 000 personnes meurent prématurément d'arrêt cardiaque. Sans prise en charge immédiate, plus de 90 % des arrêts cardiaques sont fatals.

Bon nombre de ces décès pourraient être évités grâce à l'intervention d'un tiers par la pratique des gestes de premier secours et par l'emploi d'un défibrillateur automatisé externe (DAE).

L'arrêt cardiaque – aussi appelé mort subite de l'adulte – est dû à un trouble du rythme cardiaque, mortel en quelques minutes en l'absence de prise en charge.

Une intervention rapide peut faire repartir le cœur et éviter de lourdes séquelles.

Au-delà de 5 minutes d'arrêt du cœur, si on ne fait rien, les lésions cérébrales sont irréversibles.

Depuis 2007, la loi autorise tout citoyen à utiliser un défibrillateur.

Pour vous former aux gestes qui sauvent, vous pouvez vous adresser à un organisme de formation agréé (Croix-Rouge, Protection Civile, SDMIS par exemple).

3 réflexes à adopter si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque :

- Appeler le 15 (SAMU) pour prévenir les secours.
- Commencer immédiatement le massage cardiaque.
- Si d'autres personnes sont présentes, leur demander de s'informer : un défibrillateur est-il disponible à proximité ? Si oui, aller le chercher aussi vite que possible.



La commune de Charbonnières-les-Bains dispose de plusieurs défibrillateurs situés à l'intérieur des bâtiments communaux :

- | | |
|--|---|
| • Hôtel de ville
2, place de l'Église | • Église
2, place de l'Église |
| • Complexe sportif Sainte-Luce
24, avenue Lamartine | • École élémentaire
2, avenue Alexis Brevet |
| • Espace Culturel Alpha
24, avenue Lamartine | • École maternelle
4, avenue Alexis Brevet |
| • Police Municipale (à l'extérieur)
18, avenue Général de Gaulle | • Restaurant scolaire
4, avenue Alexis Brevet |
| • Parc des Sports
Avenue Denis Delorme | • Pôle Enfance Jeunesse
4, avenue Alexis Brevet |
| • Maison des Arts
11, chemin de la Ferrière | |



Zoom sur les travaux route de Paris

Débutés en 2022, les travaux de requalification engagés route de Paris se poursuivent. La fin du chantier est prévue à l'été 2026.

Mené par la Métropole de Lyon, cet important projet de requalification répond à trois principaux objectifs :

- Rééquilibrer l'espace entre les différents types d'utilisateurs : piétons, vélos, voitures et transports en commun.
- Sécuriser les espaces piétons et vélos.
- Embellir et végétaliser.

Depuis son commencement, le chantier est peu impactant pour les usagers et la circulation demeure fluide malgré quelques inconvénients.

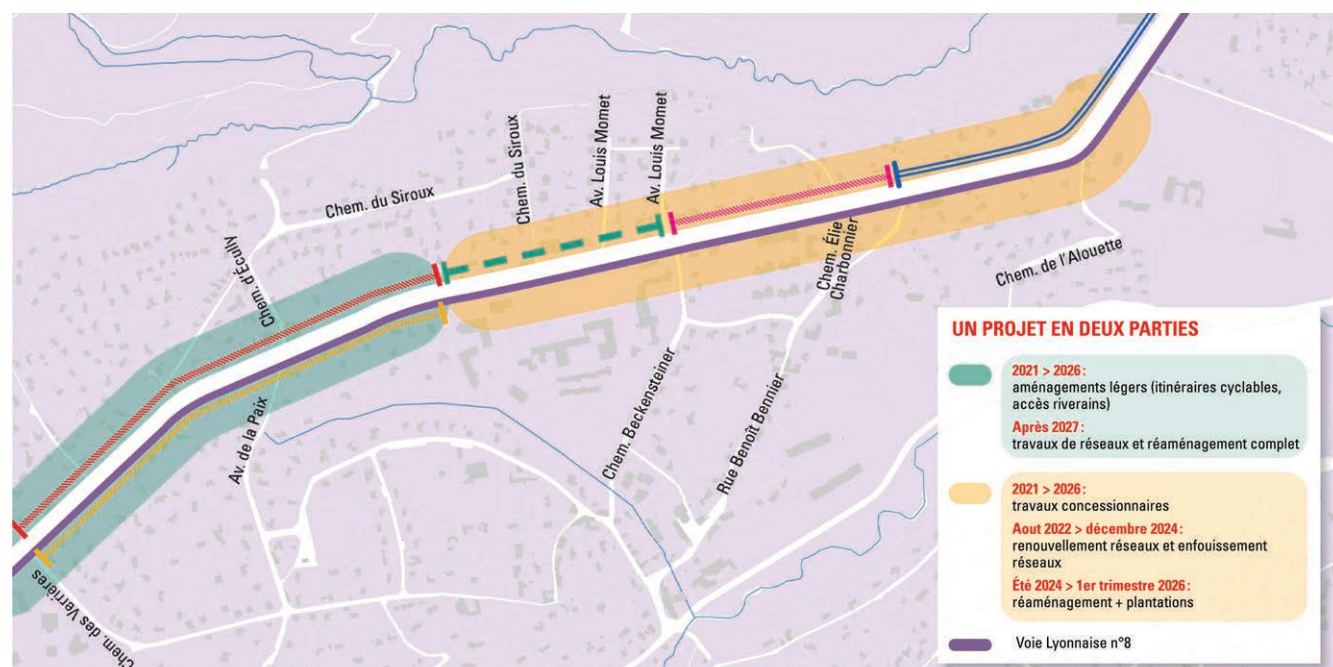
La circulation des véhicules est maintenue pendant toute la durée du chantier, du fait du caractère structurant de cet axe qui relie Lyon aux communes de la périphérie Ouest.

Une première phase de travaux sur les réseaux (eau, assainissement, électricité, gaz) est en cours. Les

travaux de voirie (terrassament, enrobés, trottoirs et pistes cyclables) débuteront en 2024 avec en parallèle la création des espaces verts.

Les travaux vont se réaliser en deux grandes étapes, afin de maintenir la circulation. Comme sur tous les chantiers de cette ampleur, de nombreux aléas nécessitent de modifier le calendrier initial.

Tout est mis en œuvre pour tenir l'échéance de 2026.



CALENDRIER DES TRAVAUX DES ESPACES PUBLICS

- | | | |
|--|--|---|
| 2024 > 2e trimestre 2025
du rond-point Charles Nithard à la rue Bennier | Fin 2024 > 3e trimestre 2025
de la rue Bennier au chemin Beckensteiner | 2e trimestre 2025 > début 2026
aménagements légers pour la continuité de la piste cyclable |
| 2024 > 2e trimestre 2025
aménagements pour la gestion du chantier | 2e trimestre 2025 > début 2026
du chemin Beckensteiner au n°54 route de Paris | |



Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Le 8 janvier 2023, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a vu le jour, à l'initiative de Karine Pinté, adjointe à la Petite Enfance, Enfance Jeunesse, Affaires Scolaires et au Numérique.

Les élèves de l'école élémentaire ont tous voté pour les 6 conseillers municipaux parmi les 14 candidats ! Ont été élus : Louise, Isaure, Lily, Hana, Martin et Noah.

Les réunions du Conseil se déroulent entre 11h30 et 12h30, une fois par

mois. Beaucoup d'idées et de projets sont proposés par nos élus en herbe ! Il est déjà prévu un article dans chaque Charbo'Mag pour que les Charbonnois soient informés des actions et des projets du CMJ.

Les jeunes conseillers vont pouvoir profiter du voyage à Paris des CM2 (financé en partie par la commune), pour visiter l'Assemblée Nationale, et parcourir la Capitale, en passant par les Invalides, la Cité des Sciences et un passage auprès de beaucoup d'autres monuments parisiens !

Pour l'agenda du CMJ, les jeunes élus sont impliqués dans de nombreux événements : vœux du Maire, Biennale des lions, rallyes, commémorations.

Le Conseil Municipal des Jeunes est tout nouveau, il faut encore prendre ses marques mais une grande motivation est déjà au rendez-vous : de beaux projets à venir !

L'actualité de la Médiathèque

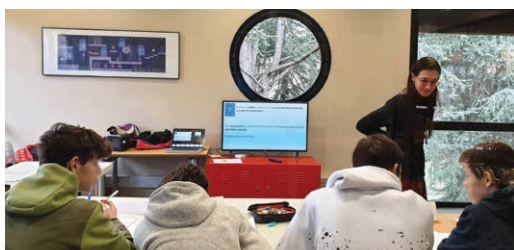
Un **atelier d'orientation** animé par Fabienne NICOLE et destiné aux lycéens s'est tenu à la Médiathèque le 28 janvier dernier.

Un succès avec 15 lycéens présents, tous repartis des idées plein la tête !

Le 4 mars était organisé un **grand tournoi de Mario Kart** à la Médiathèque afin de sélectionner l'équipe charbonnoise qui disputera la grande finale à Craponne le 5 avril prochain. Un beau succès avec 38 participants.

Nos 4 finalistes : Matéo, Slasher, Marius et Jules !

Soyez attentifs, avec un tel succès nous sommes bien tentés de vous proposer de nouveaux tournois !



Les finances de la commune

Le jeudi 9 mars 2023, le Conseil municipal a adopté le compte administratif pour l'année 2022 et le budget primitif pour l'année qui débute.

Le compte administratif doit être établi pour le 30 juin de chaque année ; ce compte :

- rapproche les dépenses et recettes réelles des prévisions,
- présente le résultat comptable de l'exercice.

Le budget primitif, quant à lui, fixe les dépenses et les recettes prévisionnelles pour 2023. Il doit être adopté avant le 15 avril de l'année en cours.

Compte administratif 2022 : des résultats meilleurs que prévu

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour le budget de fonctionnement et par rapport au budget primitif établi en 2022, les recettes ont été plus importantes que celles anticipées et les charges moins élevées permettant d'afficher un excédent de fonctionnement très satisfaisant de 1 751 120 €.

Section	Recettes	Dépenses	Résultats 2022	Report N-1	Excédent global
Fonctionnement	7 538 084.96 €	6 704 204.88 €	833 880.08 €	917 240.53 €	1 751 120. 61 €

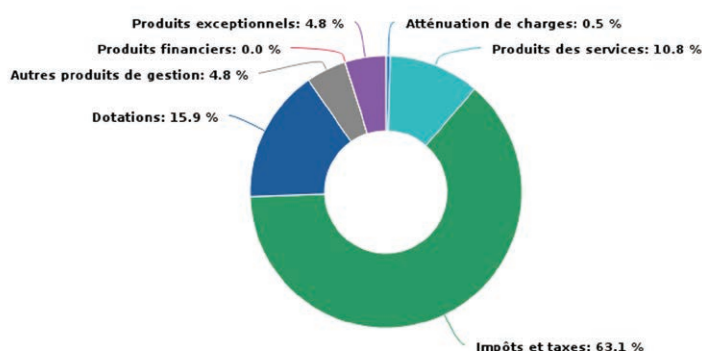
Comparaison Budget Primitif 2022 (BP)/Compte Administratif 2022 (CA) :

Recettes attendues BP	7,8 M€	Recettes réelles CA	8,45 M€	+ 8,3%
Dépenses attendues BP	6,82 M€	Dépenses réelles CA	6,7 M€	- 1,8%

Comparaison CA 2021/CA 2022 : Dynamisme des recettes

	CA 2021	CA 2022	
Taxes foncières (Bâti et non-bâti)	2,5 M€	2,75 M€ ⁽¹⁾	+10%
Droits de mutation	0,48 M€	0,77 M€ ⁽²⁾	+60%
Produits des services	0,12 M€	0,46 M€ ⁽³⁾	+283%

Structure des recettes réelles de fonctionnement



(1) Augmentation des bases locatives qui suivent l'inflation (Loi de Finances État).

(2) Correspond au dynamisme du marché immobilier et représente un montant historique jamais atteint.

(3) Forte augmentation expliquée par une modification des modes de facturation et d'achats des prestations du service de restauration scolaire et d'activités périscolaires.

Comparaison CA 2021/CA 2022 : des charges maîtrisées malgré leur forte augmentation

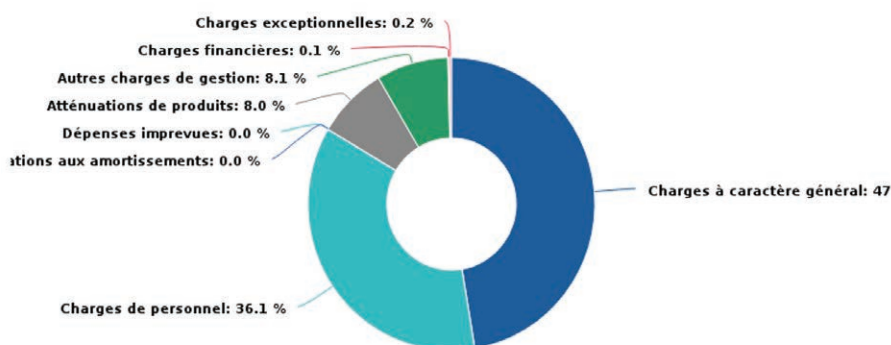
	CA 2021	CA 2022	
Charges générales	2,22 M€	2,79 M€ ⁽¹⁾	+26%
Contrats de prestations	0,81 M€	1,2 M€	+48%
Personnel	1,9 M€	2,12 M€ ⁽²⁾	+11%
Electricité + combustibles	0,16 M€	0,22 M€ ⁽³⁾	+37%

(1) Reprise des activités en 2022 après les périodes de confinement entraînant une reprise des dépenses.

(2) Hausse votée par l'État de 3,5% du point d'indice de rémunération des agents + décision d'embaucher deux policiers municipaux et transformation d'un temps partiel en temps plein à l'accueil de la mairie.

(3) Dépenses énergétiques en hausse du fait de la réouverture des bâtiments publics post-covid et contenues cependant à un niveau inespéré grâce aux bonnes anticipations du syndicat d'énergie, le SYGERLY.

Structure des dépenses réelles de fonctionnement



SECTION D'INVESTISSEMENT

Budget d'investissement 2022 : un autofinancement toujours d'actualité

Section	Recettes	Dépenses	Résultats	Report N-1	Excédent global
Investissement	1 679 023.31 €	3 704 188.34 €	- 2 025 165.03 €	4 624 682.17 €	2 599 517.14 €

Principales recettes :

• Réserves financières début 2022	4,6 M€
• Amortissements	0,8 M€
• FCTVA (récupération TVA payée)	0,35 M€
• Taxe aménagement	0,09 M€
• Subventions reçues	0,19 M€

Ces revenus ont permis principalement de financer :

• Solde Pôle Enfance Jeunesse	2,1 M€
• Entretien bâtiments communaux + Square Girard	0,35 M€
• Arrosage automatique, travaux parking Paradon	0,38 M€
• Abondement voirie	0,1 M€
• Achat véhicules	0,07 M€
• Informatique, vidéoprotection, columbarium	0,11 M€
• Travaux divers + isolation club house TCC	0,03 M€
• Ste Luce migration éclairage LED	0,04 M€

L'année 2022 se termine sur des résultats comptables rassurants. Ils ont permis au Conseil Municipal de voter le maintien des taux de notre fiscalité locale.

Fiscalité votée pour 2023

>Taxe d'habitation : 10,76 %
 >Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21,46 %
 >Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 16,29 %

A noter que la réévaluation des bases locatives à 7,1% (décision de l'Etat) entrainera de facto une augmentation des impôts locaux.

Budget primitif 2023 : prudent et dans la continuité

Le budget primitif est le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel. Comme tout budget communal, il comporte une section de fonctionnement et une section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles	6 242 825.17 €
Dépenses d'ordre	2 613 250.74 €
Total dépenses	8 856 075.91 €
Recettes réelles	8 827 623.61 €
Recettes d'ordre	28 452.30 €
Total recettes	8 856 075.91 €

Des charges en hausse mais contenues malgré le contexte inflationniste

• Charges générales	3,49 M€
• Personnel	2,26 M€ ⁽¹⁾
• Amortissements	0,9 M€
• Atténuation produits	0,45 M€
• Opération d'ordre	1,71 M€

(1) Personnel + 6,2% : hausse point d'indice, revalorisation SMIC + Glissement Vieillesse Technique (+ 2,8%)

Principales recettes réelles de fonctionnement :

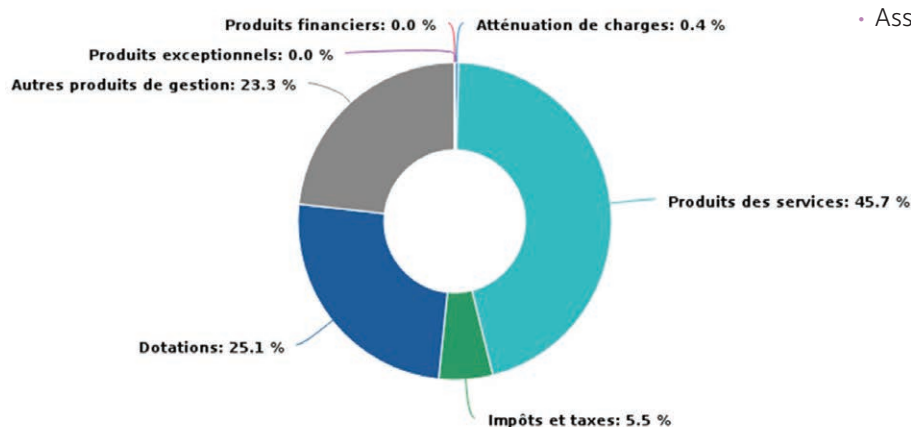
• Taxes foncières	2,96 M€ ⁽¹⁾
• Produits des jeux	2,1 M€ ⁽²⁾
• Droits de mutation	0,6 M€ ⁽³⁾
• Taxe sur électricité	0,16 M€
• Subvention CAF	0,25 M€
• Recettes exploitation	0,5 M€
• Assurance suite sinistre	0,12 M€

(1) Recettes fiscales dynamiques dues à la hausse de 7,1% des bases locatives.

(2) Des produits des jeux attendus en augmentation avec l'arrivée de 50 machines supplémentaires à la fin de l'année 2023.

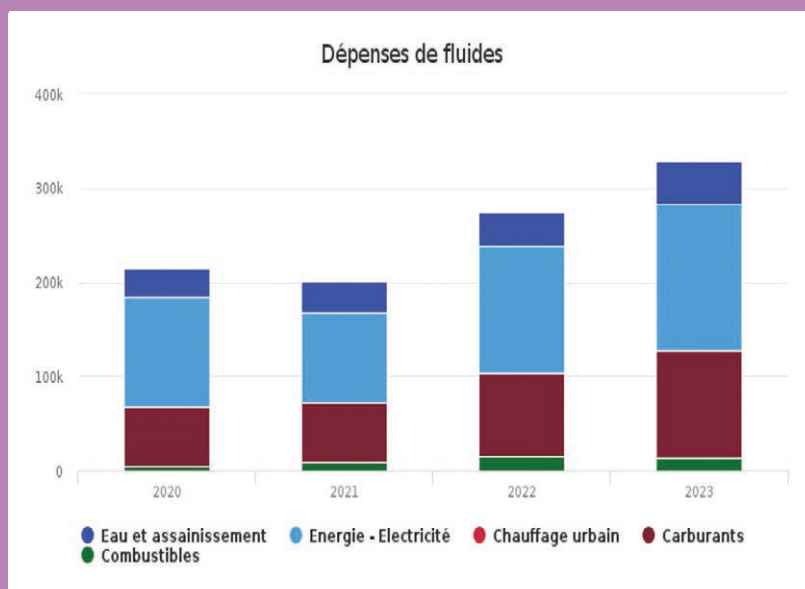
(3) Des produits attendus en baisse pour 2023 du fait fort ralentissement du secteur immobilier

Structure des recettes réelles de fonctionnement



Evolution des coûts énergétiques

On observe une évolution de nos dépenses énergétiques, en hausse mais maîtrisées grâce aux décisions efficaces du SYGERLY, syndicat gestionnaire du réseau d'éclairage public et acheteur, pour le compte de la commune, de l'électricité et du gaz. A noter que 2020 et 2021 ne doivent pas être considérées comme des années de référence car les consommations ont été moindres du fait de la crise sanitaire et de la fermeture des bâtiments communaux.



SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles	6 530 825.58 €
Dépenses d'ordre	388 452.30 €
Total dépenses	6 919 277.88 €
Recettes réelles	3 946 027.14 €
Recettes d'ordre	2 973 250.74 €
Total recettes	6 919 277.88 €

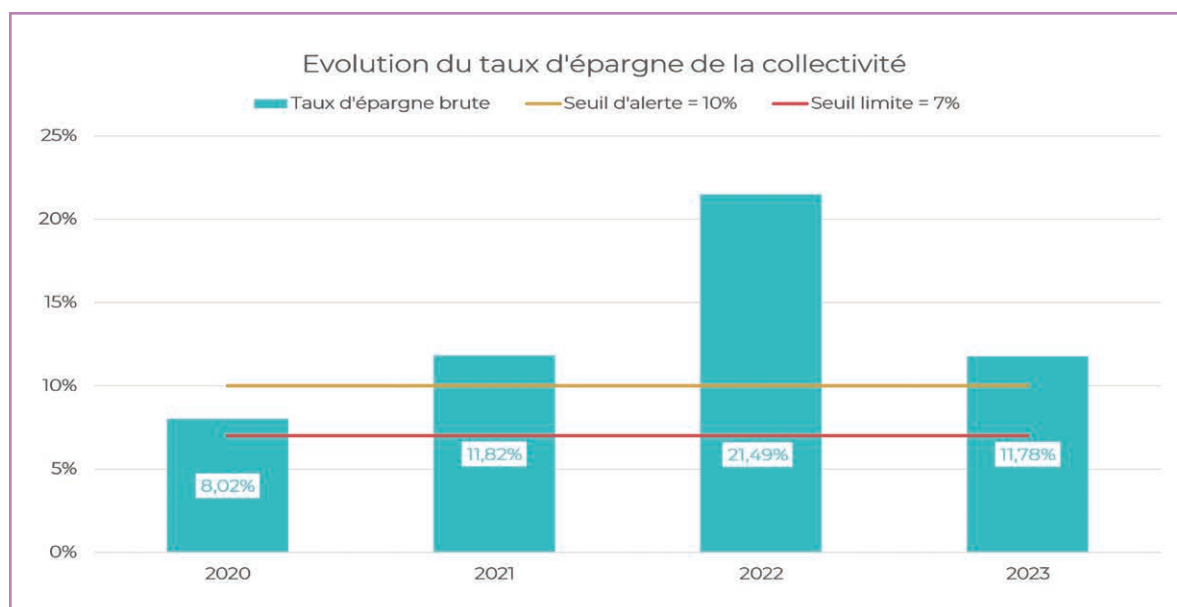
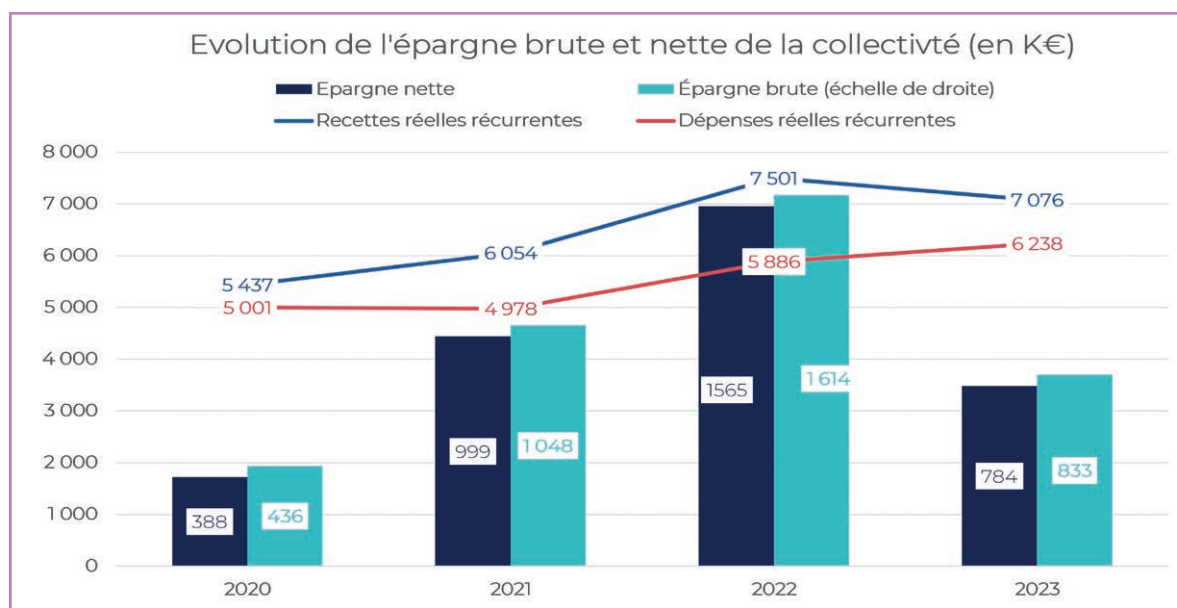
Recettes principales d'investissement

• Subvention Pôle Enfance Jeunesse	315 K€
• Subvention Vidéosurveillance	98 K€
• Remboursement TVA par l'État	250 K€
• Taxe aménagement	50 K€
• Vente bureaux route de Paris	623 K€
• Amortissements	900 K€
• Opération d'ordre	1,7 M€
• Excédents investissement	2,6 M€

Pour cette année 2023, pas de grands projets pluriannuels engagés mais des dépenses d'entretien et de maintenance du patrimoine communal, notamment des travaux d'économies d'énergie.

Dépenses principales d'investissement

• Immobilisations incorporelles (diverses études de maîtrise d'œuvre)	371 K€
• Immobilisations corporelles (travaux maintenance Bâtiments communaux)	1,6 M€
• Réserve foncière	3,5 M€
• Pôle Enfance Jeunesse + Vidéo surveillance	240 K€
• Remboursement emprunt	59 K€
• Subventions versées bailleurs sociaux	336 K€
• Abondement commune pour voirie	104 K€
• Opérations d'ordres	388 K€
• Restes à réaliser	181 K€





La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Charbonnières/Marcy recrute

La section regroupe des jeunes âgés de 12 à 18 ans dans le but :

- de promouvoir leur sens civique et leur esprit de dévouement,
- de leur assurer une formation civique et théorique enrichissante sur le plan personnel,
- de les préparer, par des cours théoriques, des démonstrations pratiques et sportives, à la fonction de Sapeur-Pompier,
- de faciliter le recrutement ultérieur de Sapeur-Pompier professionnels, volontaires civils ou volontaires.

Les cours théoriques et pratiques ont lieu tous les vendredis de 18h30 à 20h30 et

les samedis de 10h à 12h (hors vacances scolaires).

Des compétitions sportives et techniques au niveau départemental, régional et national sont également au programme. À l'issue de cette formation, les jeunes peuvent obtenir le Brevet national de jeune sapeur-pompier en passant avec succès des épreuves théoriques, pratiques et sportives.

Les tests de sélection auront lieu le samedi 10 juin 2023 de 9h30 à 12h.

Déroulement de la matinée du recrutement :

- un écrit de 15 minutes avec des

questions d'ordre général,

- des tests sportifs (Endurance, force des bras et gainage),
- un entretien individuel de 5 minutes afin de connaître vos motivations pour rentrer Jeune Sapeur-Pompier, vos autres activités, votre niveau scolaire, vos antécédents médicaux...

Si vous êtes intéressé(e), ou que vous avez des questions, envoyez un mail à l'adresse :

jspcharbomarcy@gmail.com

en indiquant : nom, prénom, date de naissance, coordonnées et contact du responsable légal.

La Mission Locale accompagne les jeunes vers l'autonomie

**Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Vous vous posez des questions sur votre avenir professionnel ? La Mission locale des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais peut vous aider !**

La Mission Locale accueille, oriente et accompagne chaque année 1600 jeunes sortis du système scolaire et en recherche d'emploi (suivi personnalisé, formation, ateliers de recherche d'emploi...). Elle travaille en étroite collaboration avec un important réseau d'entre-

prises et nombreux partenaires institutionnels.

La Mission Locale informe également les jeunes sur toutes les questions relatives à la santé, le logement, la mobilité et l'accès aux droits.

Mission Locale des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais

3 Avenue du Général BROSSET

69160 TASSIN LA DEMI LUNE

04 72 59 18 80

Site internet :

<https://missionlocale-mlmoml.fr>





Des journées répit à destination des aidants

L'accompagnement des proches aidants est une préoccupation majeure du Syndicat Intercommunal pour les Personnes Agées (SIPAG).

Un aidant est un parent (conjoint, enfant...) qui intervient principalement auprès de la personne âgée. Il vit ou non avec elle mais apporte un soutien régulier et constant. Le rôle de l'aidant est précieux et participe directement au maintien au domicile.

Dans les locaux du SIPAG ou à l'extérieur, venez partager un moment convivial avec d'autres aidants et des professionnels.

Des journées de répit à destination des aidants sont régulièrement organisées :

• **JEUDI 04 MAI** – Balade écocitoyenne : « Conscience et impact écologiques »

• **JEUDI 29 JUIN** – Journée conviviale et ludique : « Pique-nique, Jeux d'extérieur, promenade au lac d'Yzeron ».

Le but de ces rencontres :

- avoir du soutien en rencontrant d'autres aidants,
- trouver du réconfort et ne plus vous sentir seul face à votre situation, vous sentir écouté et compris,

- échanger sur vos expériences et votre quotidien d'aidant,
- vous informer, chercher des solutions ensemble,
- échanger aussi avec 2 professionnelles du SIPAG.

Inscrivez-vous auprès du Syndicat Intercommunal situé à Craponne
SIPAG - 124 place Andrée Marie Perrin 69290 Craponne
04 37 22 07 24
contact@lesipag.org

Nouveauté pour les aidants : du répit à domicile Qu'est-ce que c'est ?

Un professionnel vous propose un moment de bien-être, de détente et d'échanges. Le SIPAG prend en charge financièrement les interventions.

Par exemple : un modelage des mains avec des produits naturels, une séance de réflexologie plantaire et des conseils d'automassage, un shampoing, une coupe de cheveux en tenant compte de vos besoins capillaires...

Vous avez un jardin ? Passez au compost !

Les déchets alimentaires et végétaux représentent près de 30% du contenu de nos poubelles grises. En plus de réduire nos déchets, le compostage permet de produire un engrais 100% naturel et gratuit.

Contrairement aux idées reçues, le compost n'attire pas les rats !

Un compost bien géré ne dégage pas non plus d'odeur désagréable. Il faut veiller au bon équilibre des différents apports : 2/3 de déchets alimentaires et 1/3 de déchets verts.

Attention également à ce que vous déposez dans votre bac à compost.

Certains produits se dégradent difficilement et sont susceptibles de dégager des mauvaises odeurs.

Depuis 2021, la Métropole de Lyon distribue des composteurs individuels aux habitants des communes de son territoire qui en font la demande. Elle accompagne également les initiatives des copropriétés ou des collectifs d'habitants qui souhaitent mettre en place un composteur collectif.

Des ateliers de sensibilisation et d'information gratuits pour permettre à chacun de se lancer facilement dans la pratique du compostage sont également organisés.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez obtenir toutes les informations nécessaires sur la plateforme : toodego.com/compostage



Dans mon composteur, je mets :



Épluchures de fruits et légumes



Coquilles d'œuf écrasées



Marc de café ou de thé



Tontes de gazon séchées



Feuilles mortes



Branchages broyés

Dans mon composteur, je ne mets pas :



Pain



Viande



Produits laitiers



Tontes de gazon fraîches



Tailles de conifères



Feuilles dures (lierre)

Le moustique tigre : luttons contre sa propagation

Ce moustique, particulièrement agressif, peut être porteur de maladies graves. C'est pourquoi la lutte contre la propagation de cet insecte est importante.

Le moustique tigre se développe dans l'eau, même en petite quantité. Toute source d'eau à l'extérieur doit être surveillée, vidée ou renouvelée. A l'échelle individuelle, il est donc possible de lutter contre la propagation du moustique-tigre par des gestes simples :

- enlever les objets abandonnés dans votre jardin qui pourraient servir de récipient,
- vider une fois par semaine les soucoupes, vases et seaux,

- couvrir toutes les réserves d'eau,
- remplir les soucoupes des pots de fleur avec du sable,
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...),
- entretenir le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.

Les particuliers peuvent prendre contact avec l'EID (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication) sur le site www.eid-rhonealpes.com.

Cet établissement public propose un accompagnement personnalisé à votre domicile.

Ce moustique est reconnaissable par ses rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes ainsi que par son mode de vie (il vit et pique le jour).





Éclairage public : pour une meilleure gestion énergétique

Dans le cadre de son plan de sobriété énergétique, la commune engage plusieurs actions pour réduire ses dépenses d'énergie. Cela concerne notamment l'éclairage public qui représente une part importante de la consommation communale.

Extinction nocturne de l'éclairage public

La commune a décidé d'éteindre l'éclairage public entre minuit et 5h du matin dans certains quartiers.

Seuls les axes principaux resteront éclairés pour des raisons de sécurité. Le

maintien nocturne de l'éclairage public concerne les avenues Lamartine, Bergeyron, de Gaulle, Lacroix-Laval ainsi que la route de Paris et la route de Sain-Bel.

Cette mesure, permettant de réduire la consommation d'énergie et de protéger la biodiversité, est effective depuis le 30 janvier 2023.

Il est prouvé que la lumière artificielle, nocturne plus particulièrement, a des impacts négatifs sur le rythme biologique de certaines espèces animales et végétales. La lumière artificielle modifie en effet le comportement des espèces

(orientation, déplacement, perturbations hormonales et reproductrices) et peut entraîner leur extinction.

Installation de l'éclairage LED

Un plan d'investissement pour le passage en LED de l'éclairage public a été lancé pour une couverture totale d'ici 3 ans.

Un changement progressif des éclairages est également en cours au sein des bâtiments communaux. Cette année, des travaux ont été réalisés au groupe scolaire avec le remplacement des néons dans les classes et couloirs.

Nos jardiniers vous conseillent....

Dès le début du printemps, votre jardin reprend vigueur et les premiers bourgeons font leur apparition !

Le printemps est le temps du retour au jardin et nombreux travaux sont à réaliser durant cette période :

- Il est important de nourrir le sol avec de l'engrais en complétant par une couche de compost.

- Préparez vos semis (carotte, épinard, cèleri, tomate, aubergine, poireau). C'est également moment de planter vos arbres et arbustes achetés en conteneur ou en pot.

- Remettez en route l'arrosage automatique ou pensez bien à arroser une fois par semaine, à adapter bien sûr en fonction des précipitations.





Téléthon : les enfants de l'école se mobilisent

En décembre dernier, les enfants de l'école Bernard Paday ont réalisé des sablés et petits objets de Noël. Les réalisations ont été vendues lors du 8 décembre et le bénéfice des ventes reversé au profit du Téléthon.

Nous sommes allés à la rencontre de Delphine Soriano, institutrice en maternelle, qui nous a expliqué sa démarche.

• **Comment vous est venue l'idée d'organiser le Téléthon avec vos élèves ? Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous lancer ?**

Tout d'abord, notre projet d'école contient un axe de développement d'actions solidaires avec les élèves. La sensibilisation des élèves, de 3 à 11 ans, à la solidarité fait partie intégrante de leur parcours citoyen, en adéquation avec les programmes officiels d'enseignement.

Lorsque nous avons été contactés par la responsable de cet événement, membre du comité des fêtes de la commune, nous n'avons pas réfléchi longtemps quant à notre participation. Nous avons déjà participé à cet événement il y a quelques années (avant la venue de la COVID).

La participation de l'école aux festivités communales est un pan de notre collaboration.

• **Comment avez-vous expliqué à vos élèves ce qu'est le Téléthon ?**

Les valeurs de la République sont au cœur de nos enseignements. Le climat scolaire est dépendant de la façon dont nous présentons la différence, la maladie, la laïcité, la solidarité à nos élèves. L'inclusion scolaire des enfants à besoins éducatifs particuliers est un fait depuis la loi de 2005, ainsi quel que soit le handicap ou le trouble présenté, chaque enfant doit avoir une place à l'école.

C'est une ouverture sur le monde, et même avec des yeux d'enfants, nos élèves sont amenés à faire preuve d'empathie, d'entraide, de soutien et de gentillesse entre eux. Cet événement a été présenté aux élèves comme une action solidaire, plus que caritative, pour soutenir des enfants malades et permettre à la recherche de poursuivre leurs études afin de les guérir.

• **Est-ce que les parents ont été partie prenante du projet ?**

Les parents ont été sollicités en maternelle afin de venir en renfort dans les classes, lors d'une matinée banalisée pour le Téléthon. Ainsi une dizaine de parents ont pris place aux côtés des enseignants et ont accompagné les enfants pour confectionner des petits sablés de Noël, des centres de table festifs et de suspensions pour les sapins. Tout cela dans une ambiance légère et créative.



• **Comment avez-vous organisé les ateliers ?**

Lors d'une concertation, nous avons décidé de profiter de cette occasion pour mélanger nos élèves et permettre à des plus grands (5/6 ans) de pouvoir tutorer les plus petits (3/4 ans).

Ainsi les élèves ont été répartis dans les classes, de façon aléatoire, leur permettant de retrouver d'autres copains et de partager un moment dans une autre classe avec une autre maîtresse.

Nous gardons tous un bon souvenir de cette matinée !

Les élèves de CE2 sensibilisés à l'équilibre alimentaire

Tiffany Mariot, diététicienne du groupe API Restauration, est intervenue les 12 et 19 janvier derniers dans les classes de CE2 pour évoquer avec les enfants l'équilibre alimentaire.

L'atelier était organisé en deux temps. Une première partie théorique avec la présentation des différentes catégories d'aliments et leurs apports nutritionnels. Et une seconde partie pratique avec la réalisation d'une « fleur des groupes alimentaires ».

Après avoir découpé des photos d'aliments dans des magazines, les enfants devaient les placer sur les pétales dont chaque couleur correspondait à un type d'aliment : vert pour les fruits et légumes, marron pour les céréales, rouge pour la viande, rose pour le sucre, bleu pour les produits laitiers, jaune pour les matières grasses et blanc pour les boissons.

Une démarche ludique et participative particulièrement appréciée des enfants qui ont pu partager leurs connaissances à la maison et à la cantine !



A vos agendas : Journée de la Petite Enfance



L'édition 2023 de la Journée de la Petite Enfance aura lieu samedi 3 juin à Charbonnières-les-Bains. Cette année, la nature sera mise à l'honneur avec plusieurs animations organisées autour de cette thématique. Toutes les familles et leurs enfants de moins de 4 ans sont conviés à cet événement festif !

La Journée de la Petite Enfance est née en 2018 de la collaboration entre tous les acteurs locaux de la petite enfance : crèches Tom Pouce et la Passerelle, Alfa3a, les Relais d'Assistantes Maternelles, les

assistantes maternelles, la Médiathèque de Charbonnières, les micro-crèches et le service Petite Enfance de la mairie.

Au programme : atelier jardinage, land art, parcours sensoriel pieds nus et bien plus encore !

Entrée gratuite pour tous les parents et leurs enfants de moins de 4 ans.

Programme complet à venir sur le site de la ville www.charbonnieres.com

Pôle Enfance-Jeunesse : un vrai succès !

Inauguré en septembre dernier, le Pôle Enfance-Jeunesse regroupe l'ensemble des activités péri-éducatives et accueille des enfants en dehors du temps scolaire (matin, soir, mercredi et vacances scolaires).

Depuis l'ouverture de ce nouveau bâtiment, l'accueil de loisirs de Charbonnières-les-Bains géré par Alfa3A connaît une hausse notable de sa fréquentation.

Si le nombre d'enfants accueillis le matin reste inchangé, les effectifs concernant l'accueil du soir ont augmenté de 28% (passant de 108 à 138 enfants). Cette augmentation s'élève à 41% le mercredi.



C'est surtout pendant les vacances scolaires que les enfants sont le plus nombreux : 93 enfants accueillis contre 58 avant l'ouverture du Pôle Enfance-Jeunesse soit une hausse de 62%.

Ces chiffres démontrent le véritable succès de ce nouvel équipement, projet phare de la municipalité dont l'objectif était de répondre aux besoins croissants des familles et à l'insuffisance des anciennes structures.



À FOND

LA CAISSE à SAVON

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES



ACCUEIL DU NOUVEL ARRIVANT

Charbonnières
Les-Bains

1^{er} juillet 2023 à Charbonnières-les-Bains

Une course inédite de Caisses à Savon est organisée samedi 1^{er} juillet 2023 à Charbonnières-les-Bains.

L'Accueil des Villes Françaises organise la première course de Caisses à Savon de Charbonnières-les-Bains en partenariat avec le Comité du Lyonnais de la Fédération Française des Caisses à Savon (FFCAS).

Charbonnières-les-Bains est une ville de longue tradition de compétitions automobiles (depuis 1947, LE CHARBO, le Rallye de Charbonnières-les-Bains Classic et le Rallye de régularité Stuttgart - Lyon - Charbonnières...). Cette course compte pour le Championnat de France de Caisses à Savon. Une caisse à savon est un engin non motorisé se déplaçant par la force de gravité, ce qui en fait sport "automobile" écologique.

Deux catégories de concurrents sont appelées à participer :

- compétiteurs-licenciés, courses chronométrées,
- compétiteurs-folkloriques, courses non chronométrées, récompensées pour l'originalité des costumes et des engins.

La circulation sera neutralisée sur le tracé de la course : Boulevard Beausite, chemin du Barthélémy et arrivée aux abords du parc Lisbeth Bouquin.

Toutes les dispositions seront prises pour minimiser les désagréments des riverains

et assurer les urgences. Un plan de circulation sera transmis ultérieurement. La sécurité sera assurée par les commissaires de course, la mise en place de barrières, bottes de paille, commissaires de courses, poste de secours...

LA FÊTE : VILLAGE-ARRIVÉE autour de la Salle Sainte-Luce

- De 9h à 22h : Restauration, animations pour petits et grands, stands des partenaires et associations
- À 17h : podium, remise des prix
- À partir de 20h : CONCERT POP FOLK

UN RÊVE D'ENFANT jamais réalisé ? C'est le moment de venir construire votre caisse à savon pour vous amuser dans la catégorie folklorique.

Laissez courir votre imagination, préparez vos plans, des spécialistes sont là pour vous aider à la construire.

Contact :

caisseasavoncharbo@gmail.com



Pour soutenir le projet, vous pouvez :

- rejoindre une équipe de bénévoles dynamiques (pas besoin d'être adhérent AVF, juste votre bonne humeur et votre savoir-faire),
- aider à trouver des sponsors- partenaires.

Suivez À FOND LA CAISSE... À SAVON sur Facebook et Instagram





En route pour la 75^{ème} édition du Rallye Rhône-Charbonnières

Du 20 au 22 avril 2023 se tiendra la 75^e édition du mythique rallye Rhône-Charbonnières.

Comme chaque année, de nombreuses animations seront organisées salle Sainte-Luce, gratuites et ouvertes à tous : château gonflable, circuits, simulateurs, ateliers de prévention de la sécurité routière...

4 épreuves prendront cette année le départ du Rallye : 2^{ème} manche du Championnat de France (véhicules modernes), rallye des véhicules historiques de compétition, rallye historique de régularité sportive et rallye véhicules modernes de régularité sportive.

Le programme complet des courses et les parcours sont disponibles sur le site de l'ASA du Rhône
<https://lecharbo.fr/>.



Vendredi 21 avril 2023

- 8h30 : départ de la 1^{ère} étape des véhicules modernes
- 11h15 : départ de la 1^{ère} étape des véhicules historiques de compétition
- 17h30 : arrivée de la 1^{ère} étape des véhicules modernes
- 20h15 : arrivée de la 1^{ère} étape des véhicules historiques de compétition

Samedi 22 avril 2023

- 8h : départ de la 2^e étape des véhicules modernes
- 10h25 : départ de la 2^e étape des véhicules historiques de compétition
- De 11h à 18h : animations pour petits et grands, salle Sainte-Luce
- 14h30 : arrivée des véhicules historiques et podium
- 18h : arrivée des véhicules modernes et podium

LA SÉCURITÉ, L'AFFAIRE DE TOUS

Nous mettons tout en œuvre pour que vous puissiez assister au spectacle en toute sécurité : des zones vous sont réservées, avec des accès sécurisés, matérialisés par des rubanises vertes. Les commissaires et les bénévoles sont présents pour faciliter votre accès à ces zones. Merci de respecter leurs consignes. Ne prenez pas de risques, et n'en faites pas prendre aux autres. Tous ensemble, faisons en sorte que cet événement soit une grande fête du sport automobile. Bon spectacle !



45^{ème} anniversaire du jumelage entre Charbonnières-les-Bains et Bad Abbach (en Bavière)

45 années se sont écoulées entre ces deux photos ! En 1978, Marie-Claude Reverchon, maire de Charbonnières-les-Bains et le Bürgermeister de Bad Abbach, Emil Karl, ont signé cet engagement de jumelage.



Aujourd'hui il est encore très actif et d'autant plus important en raison des conflits et des difficultés économiques que nous traversons. La bonne entente entre l'Allemagne et la France est plus que jamais primordiale.

Récemment le président Ukrainien, Volodymyr Zelenski, a été invité à l'Élysée par Emmanuel Macron ; le chancelier Olaf Scholz était présent afin de montrer les liens forts entre nos deux nations.

Chaque année ont lieu alternativement des échanges entre jeunes (vacances de Pâques) et entre familles (week-end de l'Ascension) avec différentes animations.

A l'occasion de ce 45^{ème} anniversaire, le Comité de Jumelage organise un voyage du 18 au 21 mai 2023 pour rejoindre nos amis Abbachers. Ce voyage est ouvert à tous, il n'est pas nécessaire de savoir parler allemand.



De nombreuses animations sont organisées en partenariat avec le Komitee de Bad Abbach.

Au programme de ce séjour :

- **Mercredi** : voyage en Bus Grand Tourisme, départ vers 21h, accueil vers 9h à Bad Abbach ; ou par vos propres moyens (avion, voiture).

- **Judi matin** : arrivée, répartition dans les familles d'accueil.

- **Judi après-midi** : tournoi de Pétanque de l'Amitié puis balade à Oberndorf « jour des pères » (sur les bords du Danube) et Biergarten.

- **Vendredi** : visite de la vieille ville de Landshut.

- **Samedi** : exposition dans le Kursall, libre en famille d'accueil.

- **Samedi soir** : soirée de gala sur un bateau croisière sur le Danube au départ de Kelheim.

- **Dimanche matin vers 9h** : retour à Charbonnières-les-Bains.



Inscription possible jusqu'au 15 avril sur le site charbonnieres-badabbach.fr

Pour tout renseignement :
Michel Hernandez (Président) :
06 73 22 80 44, president@charbonnieres-badabbach.fr

Patrick Chanay : ascension@charbonnieres-badabbach.fr,
06 63 04 45 46

Saison culturelle Alpha

Mardi 4 avril 2023 | 20h30

Durée : 1h30

Times Square - SPECTACLE COMPLET

Après le triomphe de « La Garçonnière », Guillaume de Tonquédec retrouve le metteur en scène José Paul pour une pièce taillée à sa démesure qui offre la promesse d'une soirée new-yorkaise à la fois drôle et touchante.

A l'écriture, le dramaturge Clément Koch, qui signa notamment « Sunderland », nous plonge avec délices dans les secrets de fabrication du métier d'acteur, fussent-ils loufoques et désopilants.

Une comédie théâtrale finalement bien dans l'air du temps tant elle nous rappelle combien cet art est un besoin essentiel.



Informations

- Par téléphone : 04 78 19 80 00
- Au guichet : les jours de spectacle 9h-12h30, 14h-17h, 19h30-20h30



Biennale des lions 2023 - vente aux enchères

Dans le cadre de l'édition 2023 de la Biennale des lions, une vente aux enchères des sculptures se tiendra **jeudi 1^{er} juin 2023 à 18h**, Espace Culturel Alpha.

Par Etienne DE BAECQUE, Commissaire-priseur.

Médiathèque

AVRIL :

Mardi 4 avril à 17h : Heure du conte pour les 3-5 ans

Mercredi 5 avril à 17h : Club des lectures gourmandes 9-12 ans

Mardi 25 avril à 17h : Atelier philo pour les CE1-CE2

MAI :

Mardi 2 mai à 17h : Heure du conte pour les + 6 ans

Mardi 9 mai à 17h : Atelier philo pour les GS-CP

Mardi 16 mai à 17h : Heure du conte pour les 3-5 ans

Mercredi 17 mai à 17h : Club des lectures gourmandes 9-12 ans

Mardi 23 mai à 17h : Atelier philo pour les CE1-CE2

Mardi 30 mai à 17h : Heure du conte pour les + 6 ans

JUIN :

Mardi 6 juin à 17h : Atelier philo pour les GS-CP

Mardi 13 juin à 17h : Heure du conte pour les 3-5 ans

Mardi 20 juin à 17h : Heure du conte pour les + 6 ans

Mercredi 21 juin à 17h : Club des lectures gourmandes 9-12 ans



Salle Entr'vues

• Du 20 mars au 2 avril 2023 :

Exposition de Donomiq

• Du 17 au 30 avril 2023 :

Exposition de la Blach Gallery

• Du 2 au 14 mai 2023 :

Exposition de Pierre et Pauline Couble

• Du 29 mai au 11 juin 2023 :

Exposition de Jacques Berger et Gwenaëlle Magadur

• Du 12 au 30 juin 2023 :

Exposition Justin Bilga, Michel Donier et Georges Damin

Sortir près de chez vous

• Dimanche 30 avril

La 6^{ème} édition de Jazz Day in Monts d'Or aura lieu cette année salle de La Source à Saint-Cyr

12h30 : «En voix le Jazz » Spécial jeunes accompagnés par les Jazz'elles

19h00 : « À la Source...du Jazz ! » (ensembles et chœurs des écoles de musique, concert des Jazz'elles)

• Samedi 13 mai 2023 à 20h

à l'Espace Monts d'Or

Chanson française – Concert-hommage

« Morice Benin, passeur d'espérance »

par Annelise Roche et Mal Armé

Points de vente : Mairie de Champagne au Mont d'Or et www.francebillet.com

• Vendredi 9 juin 2023 à 20h

à l'Auditorium de l'Agora

Spectacle « Frida Kahlo, esquisse de ma vie » :

une véritable ode à la sororité

Réservation en ligne :

www.limonest.notre-billetterie.fr



Morgane Bernardin, meilleure vendeuse de France en boulangerie

Morgane Bernardin travaille dans la boulangerie de ses parents, le Chalet, située avenue du Général de Gaulle. A seulement 24 ans, elle a remporté en novembre dernier le premier prix du Trophée des talents de la vente et du conseil en boulangerie-pâtisserie. Le 5 janvier, elle était invitée à la cérémonie de la galette des rois à l'Élysée. Nous sommes allés à sa rencontre.

• Parlez-nous de votre parcours. Comment en êtes-vous venue à travailler en boulangerie ?

Je viens d'une famille de boulangers, mes parents tiennent la boulangerie ici à Charbonnières depuis 11 ans et mes grands-parents étaient aussi du métier. J'aide mes parents à la boulangerie depuis que j'ai 16 ans.

Après mon bac, j'ai fait 5 ans d'études dans une école de commerce. Mais je ne suis pas faite pour travailler derrière un ordinateur toute la journée. J'ai donc décidé à la fin de mes études de venir travailler à la boulangerie à plein temps. Je fais à la fois de la vente et du développement digital (site internet, Facebook, Instagram). Le matin, je m'occupe de gérer les réseaux sociaux et je suis à la vente l'après-midi.

• Qu'est-ce qui vous a poussée à participer au concours national Trophée des talents ?

Pouvez-vous nous expliquer comment cela se passe ?

J'ai entendu parler du concours en regardant un reportage à la télévision. J'ai contacté la confédération nationale pour savoir comment cela se passait et je me suis inscrite.

Il y a une première sélection au niveau régional et ensuite la finale nationale.

J'ai passé 5 épreuves. Une première, théorique avec un questionnaire sur tout ce qui concerne la réglementation, l'hygiène, l'étiquetage et l'affichage en boulangerie.



Les épreuves pratiques se sont déroulées dans un magasin d'application : mise en place de produits, acte de vente, prise de commande avec sujet tiré au sort. Pour la dernière épreuve, il fallait réaliser une fiche technique sur un produit régional

et proposer une offre commerciale pour mettre en valeur le produit.

Cette victoire c'est surtout la reconnaissance du travail que l'on fait tous les jours à la boulangerie. C'est une vraie fierté pour moi et ma famille.

• Vous avez été invitée à la cérémonie de la galette des rois à l'Élysée. Cela a dû être un moment incroyable !

Les gagnants des différents concours ont été invités à l'Élysée pour l'Épiphanie en présence du Président de la République. Nous avons assisté aux discours et à la découpe de la galette. Nous avons pu prendre des photos avec le Président, il est très simple et accessible.

C'est vraiment un bon souvenir ! Les clients m'en parlent régulièrement. J'ai eu beaucoup de retours positifs et de bienveillance de la part des clients.

• Qu'envisagez-vous pour l'avenir ? Quels sont vos projets ?

Je vais passer au mois de juin mon CAP boulangerie en candidat libre. Je maîtrise le côté vente et gestion mais aujourd'hui je souhaiterais aussi me former à la production. C'est important pour moi d'être polyvalent quand on travaille en boulangerie-pâtisserie.

État civil

Naissances

Émile, Léopold GIROUD est né.....	le 3 novembre 2022
Léana, Isabelle DE ROSSI est née	le 4 novembre 2022
Louis, Jacques, Maurice SCHLECHT est né	le 15 novembre 2022
Giulia ZECCA est née	le 20 novembre 2022
Éléonore, Anne, Marie FOUCHEROT est née	le 26 novembre 2022
Matteo BELLIA RAGACHE est né	le 10 décembre 2022
Victoire, Nicole, Yvonne COLAS est née	le 28 décembre 2022
Thierno-Yahya DIALLO est né	le 30 janvier 2023
Loéline, Amandine, Laure MARTIN est née	le 1 ^{er} février 2023

Mariages

- Vincent, Antoine, Marie MERMET et Cristina PEREZ GIMENEZ se sont mariés le 26 novembre 2022
- Franck, Maurice JAILLET et Julie, Danièle BATIN se sont mariés le 10 décembre 2022

Décès

Alain, France CARREY nous a quittés le 18 novembre 2022
 Jean-Luc, Henri CHANTREL nous a quittés le 21 novembre 2022
 Monique, Paulette, Mauricette BERTHON (épouse BALGAN) nous a quittés le 23 novembre 2022
 Emmanuelle, Marie, José TOULY (épouse PELLEGRINI) nous a quittés le 18 décembre 2022
 France, Madeleine, Germaine REILLE nous a quittés le 19 décembre 2022
 Jacqueline, Elise, Jeanne SAMOURET (veuve VIROT) nous a quittés le 19 décembre 2022
 Frédéric, Laurent THABOURET nous a quittés le 20 décembre 2022
 Hélène, Juliette ANDRONNET (veuve BERGERON) nous a quittés le 1^{er} janvier 2023
 Chantal, Marguerite, Armande VIARD (épouse RAVINET) nous a quittés le 1^{er} janvier 2023
 Joseph, Antoine BLASCO nous a quittés le 13 janvier 2023
 Marie-Thérèse FOUILLET nous a quittés le 17 janvier 2023
 Albert, Georges QUINTIN nous a quittés le 31 janvier 2023
 Jacques ALAGY nous a quittés le 12 février 2023
 Denise, Charlotte PHILIPPE nous a quittés le 14 février 2023
 Pierrette, Augusta BESSON (épouse BENNIER) nous a quittés le 18 février 2023
 Uljana DOLEZALOVA (épouse LALLEMAND) nous a quittés le 18 février 2023
 Ginès, Louis, Daniel POZO nous a quittés le 19 février 2023

Conseil Municipal

Salle du Conseil – place Bad Abbach

• Jeudi 4 mai à 20h

Collecte des végétaux

Parking du Cimetière – 9h-16h (pause du gardien de 13h à 13h30)

Samedi 15 avril 2023

Samedi 13 mai 2023

Samedi 27 mai 2023

Samedi 17 juin 2023

Samedi 1^{er} juillet 2023

Parking du Lycée – 9h-16h (pause du gardien de 13h à 13h30)

Samedi 29 avril 2023

Ces collectes sont réservées aux Charbonnois et exclusivement aux particuliers. Il vous sera demandé un justificatif de domiciliation à Charbonnières (Carte grise du véhicule ou facture de moins de 3 mois avec adresse à Charbonnières accompagnée d'une carte d'identité) pour pouvoir déposer ces déchets.

Par arrêté municipal, il est interdit aux particuliers de brûler leurs déchets verts sous peine d'une amende d'un montant de 38€ (450€ si l'infraction est constatée par la gendarmerie).

Après 13 ans d'existence, La Conquête des Papilles devient un Concept Store

En 2009, Sophie Bertrand a eu l'opportunité d'ouvrir son épicerie-fromagerie à Charbonnières-les-Bains. Aimant l'esprit de village, elle décide de réinventer son commerce en ouvrant mi-septembre 2022 un concept store tourné vers les dernières tendances.

C'est un tout autre univers, vous pouvez trouver de la décoration, des fragrances, des accessoires, des bijoux fantaisies ainsi que de l'épicerie fine. Avec Sophie, il y a sans cesse des nouveautés et on prend le temps de discuter.



Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice, Daniel Penet, reçoit sur rendez-vous en mairie d'Écully.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient des personnes ou des sociétés. Le recours au conciliateur de justice est gratuit.

Prendre rendez-vous auprès du conciliateur : 06.32.25.76.07 ou jdpenet@mail.com

La Biennale des Lions s'exporte à Charbonnières-les-Bains

Après des villes prestigieuses comme Lyon, Turin, Québec, Alger et Macao, nous sommes très fiers d'avoir été sélectionnés par le Président de la Biennale, le Docteur Mohamed Attia, pour organiser cette exposition au sein de notre commune.

Avec Monsieur le Maire, nous avons rencontré le docteur Attia en février 2020 lors de l'inauguration de la société NumeriQuest, dont le siège social est route de Paris. Cette société avait acheté un lion magnifique et nous avons tout de suite rêvé d'organiser une rétrospective de ces magnifiques œuvres d'art. C'est pourquoi à partir du 16 mars 2023, cette Biennale exposera 45 sculptures : 22 à la Maison des Associations et 23 réparties sur le territoire de la commune.

Comme l'a très bien dit Jacques Lacarrière, écrivain et poète, le lion est courageux, généreux mais aussi ombrageux, magnifique mais aussi tyrannique, légendaire, tutélaire mais aussi sanguinaire. Le lion a suscité depuis toujours une multitude de sentiments et de figures emblématiques qui en firent très tôt le roi des animaux et l'animal préféré des rois.

À Charbonnières-les-Bains, nous sommes plus modestes puisque c'est l'âne Cadichon qui a marqué notre passé. Mais il aurait été peu probable que ce soit un lion qui découvre la source !

En 2004, lors de la Biennale des Lions, 60 créations d'artistes avaient été présentées à Lyon.

Les 45 sculptures que nous pourrions voir pendant trois mois sont le résultat du talent

de peintres, de sculpteurs, de plasticiens, de stylistes et de couturiers de la Région Rhône-Alpes, de Paris, de Nice, de Mulhouse mais aussi d'artistes originaires d'Afrique, d'Europe, d'Asie, d'Amérique et d'Océanie !

Ce sera, pendant trois mois, un vrai plaisir des yeux et une source d'émerveillement pour les enfants.

La municipalité remercie le Docteur Attia de nous avoir permis d'accueillir cette exposition prestigieuse.

Profitez de cet événement exceptionnel avec vos enfants et vos amis. Ce sera un agréable moment de déambulation dans Charbonnières-les-Bains.

Thierry Baudeu, Adjoint à la Culture

Les communes et les territoires

Dans le discours public, la notion de commune tend à être remplacée par celle de territoire, c'est une réalité vécue par les Charbonnois dans nos rapports avec la Métropole.

Aucun découpage administratif ne peut circonscrire les lieux et les ressources que les citoyens utilisent pour leur vie quotidienne, leur travail, leur formation, leurs soins médicaux, leurs loisirs, leurs transports. La plupart des Charbonnois vivent de fait sur plusieurs territoires et leur mobilité est intense.

Au fil des dernières décennies sont apparus des services mutualisés, intercommunalités, syndicats mixtes, agglomérations et métropole marquant ainsi la fin de la « commune-État » qui n'est plus seule à décider dans son contexte territorial.

Charbonnières n'échappe pas aux interdépendances. Elles n'ont pas de secret pour

les élus mais restent le plus souvent opaques pour les citoyens qui ne comprennent plus la logique de la gestion communale. Les Charbonnois connaissent-ils le fonctionnement des institutions comme les SAGYRC, SYGERLY ou SYTRAL ? et tous les accords passés par le maire de Charbonnières avec les maires de communes voisines des commandes groupées, le traitement des permis de construire ou des projets concernant l'environnement, les équipements sportifs et culturels ?

Les relations avec l'État et en partie la Métropole sont verticales. Les relations avec les autres acteurs sont horizontales. Il n'est pas sûr que tous les citoyens, en votant pour une équipe municipale, ont conscience que le maire est dorénavant membre d'un réseau et un acteur capable de mobiliser des coopérations. Son action ne porte plus seulement sur le périmètre de la commune mais s'étend sur un territoire

qui est concrètement celui des citoyens. Or, la perte d'autonomie dont se plaignent souvent les maires n'est pas le seul fait de l'État. Aux mutations en cours doivent répondre des actions publiques qui combinent leur compréhension et la volonté de développer des mesures adaptées. Il semble bien que les clés soient dans la coopération, la mutualisation, la réciprocité, le développement concerté.

Les mutations en cours vont avoir de multiples effets sur la manière de gouverner le local et sur les qualités que les élus vont devoir mobiliser pour préserver la cohésion territoriale, assurer la transition écologique et vivifier les pratiques démocratiques.

Séverine FONTANGES, Jean BERGER, Patrick CHANAY, Béatrice MARIAUX
www.charbo-news.com

Un collège à Charbonnières-les-Bains ?

Avez-vous entendu parler d'un nouveau collège sur notre commune, hypothèse débattue en haut lieu ? Et si, pour une fois, notre maire profitait de ce projet pour dialoguer et coconstruire avec les habitants de sa commune sur leurs projets structurants à venir. Nos enfants méritent d'accéder facilement à un collège public de qualité et de proximité.

Nous entendons qu'une opportunité d'en construire un sur le site du Campus Région du Numérique est à l'étude par la Métropole, qui assure la gestion des collèges sur son territoire en lien avec d'autres partenaires de poids, État, Région, décisionnaires également. Répondre à la croissance de la population de notre village et des villes voisines, accompagner les besoins éducatifs de nos enfants, intégrer l'augmentation du trafic,

anticiper les besoins en transport public, préserver la tranquillité des riverains, offrir localement un cycle éducatif complet de la maternelle aux études supérieures, ouvrir le Campus Région du Numérique aux Charbonnois, évaluer l'impact sur l'environnement, maintenir des espaces verts de qualité, construire un collège, entretenir et faire évoluer le patrimoine communal existant... sont des problématiques qui méritent débat et participation de la population.

Dans la corbeille de ce nouveau projet, il est naturel que les collégiens disposent d'équipements sportifs à la hauteur des enjeux éducatifs. La question du mode de financement et de gestion de tout nouvel équipement se pose et doit être analysée globalement, au regard également des

charges sur le patrimoine existant et des besoins de rénovation. Vendre le patrimoine ? Préserver les finances communales ? Trouver des recettes ? S'endetter ?

C'est pourquoi nous demandons au maire d'organiser une consultation pour permettre aux résidents de s'exprimer sur le projet et de faire entendre leur voix sur leur vision des projets structurants de Charbonnières.

En restant à l'écoute de tous les Charbonnois et à la disposition de la majorité pour relever en commun ce défi citoyen et participatif.

Benoît Marbach, Nausicaa Boisson et toute l'équipe Réussir Charbo avec Vous



essilor

VOIR PLUS.
VIVRE PLUS.

*Venez découvrir les
dernières technologies*

Essilor

*verrier français pour
une protection de vos
yeux optimale*



2023



CONTACTEZ NOUS

04 72 18 10 87

atol.charbonnieres@groupecoteoptique.fr
www.opticiens-atol.com



Parking pour notre clientèle

ATOL
LES OPTICIENS

102 Route de Paris
69260 Charbonnières-Les-Bains

Mickaël Chavasse
Opticien conseil diplômé



**LES HALLES
DE L'OUEST**

**UNE SÉLECTION DES PLUS
BELLES MAISONS LYONNAISES
PROCHES DE CHEZ VOUS**

**OUVERT 7/7 DE 8H À 19H30
GRAND PARKING**



**100 ROUTE DE PARIS
69260 CHARBONNIÈRES-LES-BAINS**



L'allié de tous vos projets, de la conception à la réalisation !

Pour tous vos projets de rénovation et d'aménagement, l'entreprise PATRU et le showroom ESPACE COULEUR vous proposent une offre globale afin de répondre à toutes vos demandes. Ouvert aux particuliers, le showroom présente un large choix de références de papier peint haut-de-gamme, peinture et revêtement de sol. Son architecte d'intérieur vous accompagne et dessine avec vous un projet à votre image !



161 route de Paris - 69260 Charbonnières-les-Bains
Tel. 04 78 34 50 13 (Entreprise) / 04 78 35 45 94 (Showroom)

www.patru.fr

Patru / Espace Couleur Showroom patru_espace_couleur

3 juin 2023 – 14 h > 20 h

Sainte Foy-lès-Lyon

Avenue Paul Dailly – Entre le Pont Rouge et le Pont de Limburg

Le bassin
de l'Yzeron
en fête !



L'APPEL DE LA RIVIÈRE

Jeux • Animations

Hydromachines

Balades • Expositions

Conférences • Buvette



Programme

Organisé par

sagyr
BASSIN DE L'YZERON



Ville de
Ste Foy-lès-Lyon

Avec le soutien de



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Guide du citoyen
Suivre l'actualité
de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de Charbonnières-les-Bains

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune
en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo,
consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement
sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



Sur Google Play
(Android)



Sur AppStore
(iOS)



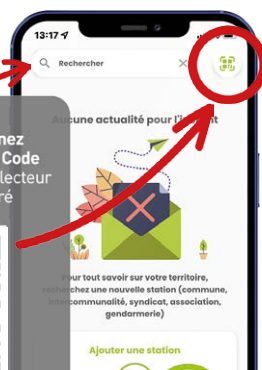
Sur App Gallery
(Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement
le nom de la commune
dans la barre
de recherche
de votre application



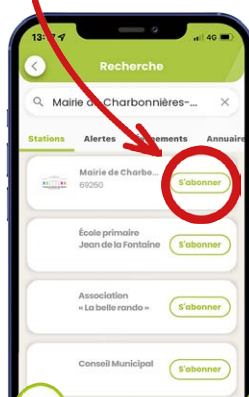
OU
Scannez
le QR Code
via le lecteur
intégré



LES
AVANTAGES !

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez
sur le bouton **S'ABONNER**
pour vous abonner
à l'actualité de la commune



GRATUITE
Téléchargement gratuit
et sans engagement.



SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de numéro
de téléphone, aucune donnée
personnelle n'est collectée.



SANS PUBLICITÉ
Recevez les informations sans
être gêné par l'apparition de
publicité.



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez
seront disponibles dans le fil d'actualité
de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel
et en lien avec votre commune.

